

Centre-Val de Loire : les restaurateurs demandent à rouvrir pour les ouvriers du bâtiment

À l'image de ce qui s'est fait dans le département de la Creuse, les restaurateurs et les entreprises du bâtiment essaient de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'accueillir des travailleurs qui passent l'hiver dans des conditions très difficiles.

Publié le 08/01/2021 à 17h12 • Mis à jour le 21/01/2021 à 15h49



Les restaurants ouvriers sont prêts à adapter leur protocole sanitaire. © Romane Sabathier / France Télévisions

[Loiret](#) [Loir-et-Cher](#)

"Quand on voit les ouvriers s'entasser à six à l'arrière des camions par ces températures ! Vous ne me ferez pas croire que les conditions sanitaires sont respectées ! Ils seraient beaucoup mieux dans nos établissements à manger un bœuf bourguignon ou une choucroute", se désole Sabine Ferrand, gérante du Rhinocéros à Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher). Par ailleurs responsable de l'Umih 41 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), elle a entamé au côté de son homologue du Loiret Thierry Deraime des négociations qui semblent en passe d'aboutir.

La fédération du bâtiment a trouvé un accord avec des restaurateurs qui servent habituellement des menus ouvriers et qui se trouvent à proximité de chantiers. Cette réouverture les privera peut-être d'une partie des aides publiques qui leur sont accordées mais beaucoup préfèrent travailler malgré une moindre rentabilité.

Les préfetures du Loiret et du Loir-et-Cher ne semblent pas opposées à cette exception mais il reste encore à obtenir le feu vert du gouvernement qui a été accordé dans le cas de Creuse et refusé pour d'autres départements. Dans le Loiret, l'accord pourrait être officialisé à partir du 13 janvier.



Ce serait une petite bataille de gagnée et ça ferait du bien car les restaurants ouvriers ont particulièrement souffert en 2020. La clientèle ouvrière a mis du temps à revenir après le premier confinement

Sabine Ferrand, responsable de l'Umih 41

Si l'accord est conclu, une quinzaine de restaurants seront concernés dans le Loiret et moins sans doute en Loir-et-Cher. Des négociations pourraient ensuite être ouvertes dans les autres départements du Centre-Val de Loire. Ce qui s'ajouterait aux restaurants déjà autorisés à ouvrir pour nourrir les routiers.